



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Réalisation de ligne 17 du Grand Paris Express

#### Question orale n° 32

#### Texte de la question

Mme Zivka Park interroge Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur le calendrier de réalisation de la ligne 17 du Grand Paris Express. Faciliter et améliorer les déplacements des habitants du Val d'Oise et de Seine-et-Marne est d'une urgence absolue. La mise en service de la ligne 17 jusqu'aux nouvelles gares du Triangle de Gonesse et du Mesnil-Amelot sera un jalon essentiel en ce sens. Aujourd'hui, les Val d'Oisiens connaissent de sérieuses difficultés pour se déplacer. Les concitoyens sont privés de liaisons de transport en commun efficaces. Les conditions de circulation de la ligne D du RER demeurent difficiles. Ils n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leurs voitures, notamment celles et ceux qui habitent les zones rurales et périurbaines. Le réseau autoroutier est totalement saturé (A3, A1, N2), notamment depuis et vers Roissy. Certains projets structurants pour le territoire sont tributaires de la réalisation de cette ligne 17. Il n'est pas souhaitable de voir des projets de développement économique pourvoyeurs d'emplois remis en cause sur un territoire qui en a grandement besoin. Par ailleurs, les maires ont déjà engagé des efforts importants en matière de politique de renouvellement urbain, de diversification de l'habitat social et de rééquilibrage social. Il faut désormais des transports qui désenclavent. La ligne 17 engagerait une nouvelle dynamique de développement territorial en permettant : désengorger cette zone où se trouve l'axe routier le plus fréquenté de France et d'Europe (l'autoroute A1) ; améliorer l'accès des populations à l'emploi ; assurer par ailleurs une liaison efficace entre l'aéroport et les deux principaux quartiers d'affaires (La Défense et la Plaine Saint-Denis) ; œuvrer à la transition écologique en facilitant le report modal des déplacements. Au regard des débats actuels sur le Grand Paris Express, et des craintes des élus territoriaux et des habitants du Val d'Oise, elle lui demande des précisions sur le calendrier de réalisation de la ligne 17.

#### Texte de la réponse

##### LIGNE 17 DU GRAND PARIS EXPRESS

**M. le président.** La parole est à Mme Zivka Park, pour exposer sa question, n° 32, relative à la ligne 17 du Grand Paris Express.

**Mme Zivka Park.** Madame la ministre chargée des transports, je souhaite vous interroger sur le calendrier de réalisation de la ligne 17 du Grand Paris Express ; cela ne vous surprendra pas, car nous avons déjà eu plusieurs échanges à ce sujet.

Faciliter et améliorer les déplacements des habitants du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne est une urgence absolue. À cette fin, la mise en service de la ligne 17 jusqu'aux nouvelles gares du triangle de Gonesse et du Mesnil-Amelot, en passant par l'aéroport Charles-de-Gaulle, serait une étape essentielle. Aujourd'hui, les Val-d'Oisiens ont de grandes difficultés à se déplacer, même en étant à 15 kilomètres de Paris. Ils sont privés de liaisons de transport en commun efficaces. Les conditions de circulation sur la ligne D du RER demeurent difficiles ; je sais que vous en êtes consciente. De ce fait, nos concitoyens n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur voiture, notamment ceux qui habitent les zones rurales et périurbaines.

Le réseau autoroutier – A 1, A 3, RN 2 – est totalement saturé, notamment depuis et vers Roissy. Certains projets structurants pour le territoire sont tributaires de la réalisation de la ligne 17. Nous ne souhaitons pas que des projets pourvoyeurs d'emplois et propres à réduire la fracture sociale soient remis en cause sur un territoire qui en a grand besoin.

Par ailleurs, les maires ont déjà engagé des efforts importants en matière de politique de renouvellement urbain, de diversification de l'habitat social et de rééquilibrage social. Il faut désormais des transports qui désenclavent.

La ligne 17 engagerait une nouvelle dynamique de développement territorial, notamment en permettant de désengorger une zone où passe l'A 1, l'axe routier le plus fréquenté de France et d'Europe ; d'améliorer l'accès des populations à l'emploi dans un territoire où le taux de chômage s'élève à 30 % ; d'assurer une meilleure liaison entre l'aéroport et les deux principaux quartiers d'affaires que sont La Défense et La Plaine Saint-Denis ; enfin, d'œuvrer à la transition écologique – qui vous intéresse tout particulièrement – en facilitant le report modal des déplacements.

Étant donné les débats actuels sur le Grand Paris Express et les craintes des élus et des habitants du Val-d'Oise, pourriez-vous, madame la ministre, nous apporter des précisions sur le calendrier de réalisation de la ligne 17 – seule ligne destinée à desservir le Val-d'Oise, un territoire oublié depuis bien trop longtemps ?

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

**Mme Élisabeth Borne, ministre chargée des transports.** Madame la députée, les craintes que vous inspire, ainsi qu'aux autres élus de votre territoire, le calendrier de réalisation de la ligne 17 du Grand Paris Express – et dont nous avons en effet eu fréquemment l'occasion de parler – sont actuellement partagées par de nombreux élus et habitants des territoires franciliens. Je veux vous confirmer que ni l'opportunité ni le schéma d'ensemble de ce projet ne sont remis en cause par le Gouvernement.

Le Grand Paris Express constitue un enjeu majeur pour maintenir l'Île-de-France dans les tout premiers rangs des métropoles mondiales. Surtout, il doit permettre de faciliter la mobilité quotidienne de l'ensemble des Franciliens, en privilégiant les déplacements qui contournent Paris et en contribuant ainsi à réduire les fractures sociales et territoriales. C'est un projet à l'ampleur exceptionnelle, le plus important conduit actuellement en Europe. Il est porteur d'une ambition forte : redessiner enfin en profondeur la géographie de la région-capitale, en réduisant l'opposition entre Paris et sa banlieue.

Cependant, des évolutions récentes méritent notre attention. D'une part, l'attribution à Paris des Jeux olympiques et paralympiques en 2024 nécessite de vérifier le planning pour s'assurer que les infrastructures indispensables seront bien livrées à temps. D'autre part, le coût du projet a été réévalué de 40 %, soit plus de 10 milliards d'euros. Sont notamment en cause de grandes difficultés techniques en sous-sol, apparues au cours des travaux préparatoires.

Pour identifier les meilleurs moyens de relever ces défis, le Premier ministre a chargé le préfet de la région Île-de-France de faire précisément le point sur le programme de réalisation du Grand Paris Express en tenant compte de tous ces éléments. Le préfet a remis son rapport il y a quelques semaines. Ses propositions sont en cours d'analyse et le Gouvernement annoncera très prochainement ses choix.

Quoi qu'il en soit, soyez assurée que nous souhaitons collectivement préserver au mieux les objectifs de ce projet essentiel pour l'Île-de-France et pour notre pays.

**M. le président.** La parole est à Mme Zivka Park.

**Mme Zivka Park.** Merci, madame la ministre, pour ces précisions. J'aimerais étayer mes propos en citant le discours du Président de la République sur la politique de la ville, particulièrement pertinent s'agissant du problème dont nous parlons.

« On le voit bien, il y a des territoires de la République où on a, en quelque sorte, concentré toutes les difficultés. Celles-ci se sont d'autant plus accrues que, depuis plusieurs décennies, nous avons des fractures au sein de notre territoire, qui sont liées à la transformation économique et sociale que nous vivons, qui est liée à cette mondialisation galopante et à la métropolisation. La métropolisation, c'est une chance, c'est une transformation qu'on voit partout dans le monde, mais c'est aussi un défi parce que ces centres productifs et de réussite ont dans leur sein des quartiers en profonde difficulté, où la densité est celle de métropoles, où les conflits d'usage sont ceux de la métropole, où les difficultés de mobilité, de concentration sont celles d'une métropole, mais qui n'ont pas les morceaux de richesses qu'il y a dans le cœur métropolitain. Et donc le défi qui est le nôtre est aussi de réussir à faire rayonner ces métropoles, à répartir mieux la richesse, à ce que cette responsabilité des métropoles puisse pleinement agir et rayonner sur tout le territoire métropolitain, et non pas accélérer les inégalités et les fractures que nous voyons poindre. »

Cette citation est très frappante. Pour ma part, je ne vois pas poindre les difficultés et les inégalités dans le territoire où je suis élue : elles sont déjà là.

L'enjeu de la ligne 17 rassemble tous les élus du territoire, mais aussi mes collègues députés de tous bords élus dans les départements mitoyens du 93, du 95 et du 77. Merci vraiment, donc, madame la ministre.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Zivka Park](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (9<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 32

**Rubrique :** Transports urbains

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 décembre 2017](#)

**Réponse publiée le :** 13 décembre 2017, page 6397

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2017](#)